

Les échos du CSE de la DO GNE – Février 2021

Création de l'USC (Unité Services Client) : une fusion à trop grande vitesse ?...



Sud, réitère son alerte sur la dégradation du climat social et du dialogue social à la suite de la création de l'Unité Services Client en pleine crise sanitaire et à un moment où tous les salarié.e.s impacté.e.s par le changement sont en situation d'isolement par rapport à leur Entreprise.

La Direction doit redoubler de vigilance car même si le personnel donne l'impression d'être relativement bien et heureux lors des « cafés virtuels », une fois le Skype coupé, il se retrouve seul et dit alors son vrai vécu et ses difficultés en « full télétravail » imposé, avec comme cerise sur le gâteau, le poids supplémentaire du couvre-feu à 18 h 00.

Pour *Sud*, la Direction ne prend pas assez en compte la situation difficile que vivent tout.e.s les salarié.e.s des trois Unités qui vont être fusionnées.

Seulement 3 petits mois entre la présentation du projet en information en CSE et la consultation prévue fin mars pour mettre en œuvre une mégastructure comme l'USC. Pour mémoire, lors de la création des SCO (fusion des CCO et AVSC), ou comme pour la fusion des 3 UI (Nord Pas de Calais Picardie Champagne Ardennes), réalisées durant une période de vie normale, la Direction avait pris beaucoup plus de temps pour accompagner la transformation et nourrir le dialogue social.

Pour *Sud*, cette restructuration d'ampleur traitée à vitesse grand V est anxiogène et aujourd'hui beaucoup de salarié.e.s sont très inquiet.e.s.

Pour *Sud*, ce projet n'a pas un caractère d'urgence. *Sud* demande le gel du projet durant la crise sanitaire.

Pour contrer les remarques des Organisations Syndicales, La Direction se retranche sur l'avenir de la relation client qui risquerait de se dégrader si on ne faisait rien rapidement en termes de restructuration ou de changement de modèle... Les résultats financiers d'Orange nous prouvent le contraire, tout comme la part de cash réservée aux actionnaires. Et quand bien même ce serait avéré, ce qui n'est pas prouvé aujourd'hui, la Direction d'Orange, elle qui applique à la lettre les directives du gouvernement, pourrait reprendre à son compte « le quoi qu'il en coûte »... C'est une formule très à la mode aujourd'hui ...pour rétrograder et abaisser la vitesse...

Comme sait très bien le dire la Direction sur d'autres sujets quand ça l'arrange « à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ». Pour *Sud*, la crise sanitaire est bien une situation exceptionnelle qui mériterait la mesure exceptionnelle de prendre plus de temps pour accompagner les salarié.e.s des 3 Unités impactées.



Regroupement de sites : le grand monopoly de l'immobilier continu !

La direction a présenté au CSE son projet de libérer les locaux du site Belfort « Strolz » en regroupant les salariés sur le site Belfort « Sophie Germain - Tech'hom » distant de 2km.

Commentaires *Sud*

Au total, 23 salariés sont concerné.e.s par ce déménagement, 2900 m² de surface tertiaire d'économisé et 349 000 euro de gain sur les couts engendrés par Strolz. Le déménagement serait prévu pour fin 2021 et le personnel concerné occupera l'espace anciennement libéré par les équipes du SCO Est.

Pour *Sud* la logique économique continue de s'appliquer et nos dirigeants font fi de la crise sanitaire en ajoutant encore un peu plus d'anxiété aux personnels impactés alors que le télétravail reste la règle. Que pèse le personnel au regard d'un jeu de Monopoly géant à l'échelle nationale !!!

Les accords et la confidentialité, la direction s'assoit dessus !!!

La DOGNE n'a pas respecté l'accord du 13 mai 2019 portant sur le dialogue social signé par 5 Organisations Syndicales, en présentant des dossiers individuels de reclassement de salariés (dossiers d'inaptitudes) dans des réunions de CSSCT organisées à distance par téléphone à l'AGPRO/PME et à la DOMP, ce qui est contraire à l'accord.

Sud a demandé l'application de l'accord et le retrait des points 9 et 10 sur les situations individuelles et dossiers d'inaptitude.

Résultat du vote des élu.e.s du CSE sur le retrait des points 9 et 10

Sur 38 votants :
23 CONTRE (12 CFDT, 5 CFTC, 6 FO) et
15 POUR (7 CGT, 4 SUD, 4 CFE-CGC)

En cohérence avec les idées défendues, les élu.e.s *Sud* ont quitté la séance du CSE durant la présentation de ces points car la direction les a maintenus à la suite du vote.

Sud
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

Horaires boutiques des centres ville : la suite mais pas la fin !!!



Les boutiques d'Abbeville, Lons le Saunier et St Dié sont à leur tour concernées par le projet de refonte des horaires d'ouverture et des plannings du personnel.

Pour **Sud**, cette valse sans fin consistant à « triturer » horaires d'ouverture et plannings vise un seul objectif : l'optimisation de la rentabilité du personnel.

Cela permet aussi à la direction de masquer son incapacité à attirer et conserver le personnel en boutique. Le remède choisi est pire que le mal originel en dégradant un peu plus les conditions de travail. Le risque est grand de tomber dans une spirale infernale, un cercle sans fin...

De manière unanime, les élu.e.s du CSE ont demandé un report de ce projet au regard de la situation sanitaire actuelle. La direction, dans sa grande générosité a accordé un report ...d'un petit mois !

Activités Sociales et Culturelles : ASC

LES EVENEMENTS HEUREUX



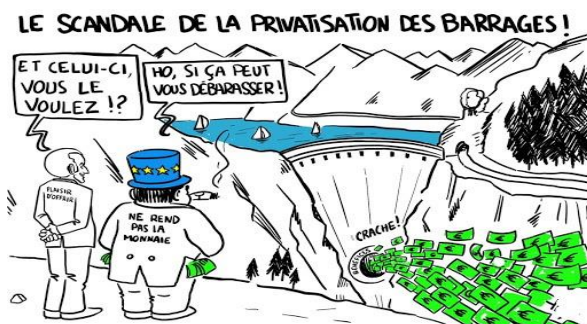
Pour les Mariages, Pacs, Naissances et Adoptions, il convient de mettre à jour sa situation familiale et la liste de ses ayants-droit dans son Compte CSE.

Mais cela ne suffit pas à déclencher l'octroi de la Carte Cadeau de 100€, il faut également effectuer une demande de prestation sur le site du CSE DO GNE onglet «LES EVENEMENTS».

Info Sud

Le film « Barrages » est en libre accès !

SUD-Énergie a participé activement au documentaire *BARRAGES*, sur l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques. Un film réalisé par Nicolas Ubelmann (*La Dette, Mauvais élèves*) et produit et distribué par l'association Régie sud.



<http://www.sudenergie.org/site/2020/03/le-film-barrages-est-en-libre-access/>

Vos élu.e.s SUD au CSE de la DOGNE :

Michel BODNIEFSKI, Laurent BEAULANT, Eric PEIGNIER, Olivier BILLIAUX, Frédérique LAIGNEL, Annabelle DANIEL, Christophe WARTELLE, Pascal PELTIER

Le représentant Syndical SUD au CSE de la DOGNE :

Laurent GENEAU

SUD-CSE-DOGNE@orange.fr



Sud Solidaires



Union
syndicale
Solidaires